



## Déclaration commune des organisations CGT et FSU au Comité Technique Ministériel du MEDDTL du 31 janvier 2012

Lors du premier CTM, celui du 29 novembre 2011, nous vous faisons remarquer en préambule l'absence de règlement intérieur type. Que s'est-il passé depuis ? Nous avons vu ce qu'était le recadrage du dialogue social au niveau de la fonction publique: réduire les possibilités des organisations syndicales à la portion congrue

Depuis cette date également, le monde n'a guère changé, mais le grand guignol des agences de notation s'est poursuivi: la France a été « dégradée » par d'obscurs mercenaires de la finance, qui cherchent à mettre au pas les États et les peuples.

Prétexte en fait, et connivence entre ceux qui veulent démanteler ce qu'il reste de notre Service Public, qu'ils soient responsables politiques ou lobbyistes de l'ultralibéralisme.

En 2012, 37 milliards d'Euros des 80 milliards de bénéfice seront distribués en dividendes aux grandes entreprises du CAC 40; le livret A, lui, ne verra pas son taux augmenter, tandis que 1000 emplois sont détruits chaque jour dans notre pays. De son côté, l'État a décidé d'apporter sa pierre à l'édifice en détruisant, en 2012, encore de nombreux emplois publics. Notre ministère n'est pas en reste.

Les contre-réformes vont bon train ces temps-ci. Y aurait-il une actualité particulière en cette année 2012 qui justifie cet empressement ?

Et comment démarre-t-elle cette année 2012 ? Le cadrage budgétaire est à peu près connu: les services connaissent à peu près la taille du collet qui va les étrangler. Au passage, on découvre peu à peu la facture que va laisser la multiplication des opérations en partenariat public privé, dans lequel tous les ministères sont encouragés à s'engouffrer. Les saignées dans les moyens des services vont servir à alimenter les rentes à vie pour les ténors du BTP.

Mais la rigueur n'est pas sans conséquence.

Nous vous l'avons déjà dit: les conditions de travail se dégradent, mettant de plus en plus d'agents en difficulté, voire en souffrance. Quelle réponse y apportez-vous ? Un nouvel outil informatique, pour faire plus de statistiques !

On s'imagine déjà dans un avenir proche, où quand quelqu'un sera malade, il ira en parler à une borne automatique installée par JC Decaux.

L'exemple du boycott de SALSA par un grand nombre d'agents est plus que révélateur: comment l'administration a-t-elle pris le problème ? Par un durcissement des pressions hiérarchiques, sans chercher à comprendre les raisons du malaise de nombreux collègues.

Que dire par ailleurs de directions qui refusent d'appliquer les notes du Secrétariat Général du Gouvernement, notamment celle qui pour une fois permet de la souplesse dans la gestion des congés des agents ?

Parallèlement les personnels ne sont plus accompagnés par des services supports qui n'en ont plus les moyens. Nous constatons et dénonçons une multiplication d'erreurs dans la gestion des payes, des retards de plus d'un an pour les changements d'échelons, de multiples erreurs dans les versements indemnitaires. Il faut immédiatement arrêter ces dérives inacceptables !

Comment ne pas dénoncer, aussi, les inégalités de traitement entre agents en CPCM, selon que le service est rattaché au MEDDTL ou au MAAPRAT.

Les grands chantiers de fusions montrent ce désintérêt du ministère pour certains de ses agents, avec des catégories d'agents qui sont délaissées.

La seule réponse est un recours de plus en plus permanent à l'individualisation. Nous dénonçons cela, car au-delà des cas d'agents qui sont mis personnellement en difficulté – ce qui n'arrange rien avec le coup de rabet généralisé sur le pouvoir d'achat des plans de rigueur successifs – ce sont les équipes de travail qui sont minées, et l'encadrement intermédiaire placé lui-même en position ingérable.

A ce sujet, nous aurons l'occasion prochainement de discuter du bilan de la PFR; je peux vous annoncer un scoop: celui que nous en faisons n'est pas bon. Les incompréhensions des agents sont réelles. Ce système, nous n'en voulons pas.

Par ailleurs, vous ne voulez pas entendre notre revendication de mettre en place un lieu de recours pour l'ensemble des questions indemnitaires.

Aujourd'hui, l'État employeur n'est pas à la hauteur. Avec le jour de carence pour les arrêts maladie, il s'enfonce un peu plus dans le moins-disant social, et notre ministère ne fait pas exception: où en est-on de l'égalité professionnelle ? De l'emploi des handicapés ? RH 2013 s'en soucie-t-il ?

Bien au contraire: les agents apprennent brutalement que leur poste est supprimé et que le compte-à-rebours est lancé pour qu'ils se trouvent une nouvelle situation.

Pour parler un peu du dialogue social, permettez-moi de revenir sur les réformes statutaires comme la fusion des corps d'ingénieurs. Comment imaginer faire correctement une réforme statutaire en la faisant contre les agents concernés ? Comment ne pas dénoncer la tentative de passage en force du projet de décret de fusion de catégorie B technique et l'attitude irrespectueuse de l'administration qui au cours de la dernière réunion du groupe de travail n'a même pas été capable d'écouter les demandes et les argumentaires de syndicats ?

Où est le dialogue social là-dedans ?

Nous vous demandons de poser les bases nécessaires : principe de maintien des filières de formation initial, élargissement du champ pour que ceux qui exercent les mêmes métiers puissent accéder au même statut, reconnaissance des métiers et des filières dans les carrières...

Autre absence totale de dialogue: vous nous avez signalé en réunion bilatérale que des réflexions avaient lieu sur l'évolution statutaire des corps d'ATE et TE, puisqu'une RIM est prévue, et nous – du moins je parle pour nos organisations, pour mémoire largement majoritaire en CAP concernées – ne sommes associés à rien.

Prenons aussi l'exemple de la réforme du RST. La signature du protocole par les organisations syndicales a eu lieu le 30 janvier. Ce n'est pas une caution pour ce nouvel organisme dont le périmètre, les contenus professionnels, l'organisation et les conditions de travail restent à définir. Nous resterons mobilisés, avec le personnel, sur sa construction.

Ces quelques exemples de la réalité du dialogue social montrent à l'évidence qu'on peut mieux faire.

Puisque l'heure est encore aux vœux, qui n'engagent que ceux qui les émettent, nous émettons celui que certaines choses changent, fortement, en 2012.